



Centre de loisirs 6-8ans

Le Programme des

Vacances d'hiver 2025
Du 24 février au 07 mars 2025



Semaine du 24 au 28 Février

Bienvenue dans les Alpes

« Aide Gaston et Suzanne à ouvrir leur ferme des Alpes »

LUNDI 24

Matin : Atelier décoration « Bienvenue chez Gaston et Suzanne »

Après-Midi : Jeu sportif « retrouve les moutons perdus de Suzanne la bergère ! »



MARDI 25

Matin : Jeu sportif « Sois un apprenti Berger, deviens un tondeur »

Après-Midi : Activité manuelle « Crée ton mouton avec la laine de Gaston et Suzanne »



MERCREDI 26

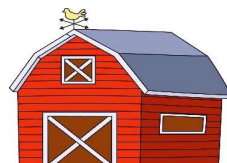
Sortie journée au plateau de l'Arselle, balade en raquette et joue le secouriste de montagne avec un intervenant



JEUDI 27

Matin : Activité sportive « Gaston vous apprend la glisse » + « décore la ferme avec le tableau de ton sport d'hiver »

Après-Midi : Jeu d'observation « Observez avec Suzanne la flore des Alpes »



VENDREDI 28

Matin : L'inspection de Mr cravate « La ferme de Gaston et Suzanne aura-t-elle le droit d'ouvrir ? »

Après-Midi : « Le grand festival de la transhumance »



Semaine du 03 au 07 Mars

Les Carnavals du Monde

« Les costumiers, Cerise et Franck, s'inspirent des carnavals pour leurs créations... »

LUNDI 03 CARNAVAL DE NICE

Matin : Activité manuelle « Avec Cerise et Franck, sur la route du Carnaval »

Après-Midi : Jeu sportif « La grande bataille de fleurs »



MARDI 04 CARNAVAL DE DUNKERQUE

Matin : Activité manuelle « Joyeux Visschersbende »

Après-Midi : Fête du Carnaval au Parc de la Mairie



MERCREDI 05 CARNAVAL DE BINCHE

Matin : Activité manuelle « Le beau chapeau de Cerise et Franck ! »

Après-Midi : Jeu de piste « A la recherche du costume de Gilles »

JEUDI 06 CARNAVAL DE VENISE

Matin : Activité manuelle « Cerise et Franck confectionnent des masques de Venise »

Atelier Pâtisserie, animé par une professionnelle « Biscuits en fête »

Après-Midi : Jeu sportif « Attention à ne pas tomber de la gondole ! »



VENDREDI 07 CARNAVAL DE RIO

Matin : Activité manuelle « Le plumage coloré de Mr Perroquet » / Jeux musicaux « El musica »

Après-Midi : Décoration / Préparation / Mise en scène « Le grand défilé de Cerise et Franck »



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h

- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My Perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du lundi 10/02 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du jeudi 13/02 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.
(Ex : pour le jeudi 27/02 modifications possibles jusqu'au jeudi 20/02 avant 9h30)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire via votre espace My Perischool
- ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- ** Par chèques vacances,
- ** Par chèques CESU,
- ** En espèces (max 300€)

Après du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Services EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier